

Informations de base

CNS - Procédure de consultation
Règlement

1997/0330(CNS)

Procédure terminée

Libre circulation des marchandises: élimination des entraves aux échanges,
mécanisme d'intervention de la Commission

Sujet

2.10 Libre circulation des marchandises

2.60.01 Restrictions aux échanges, ententes, positions dominantes